

« UNE MORALE POUR NOTRE TEMPS? »

Un climat de renouvellement règne dans le domaine de la théologie morale. Des réclamations, des blâmes, des suggestions concrètes, proviennent de tous côtés. A preuve récente, le dernier livre de Marc Oraison* auteur bien connu pour ses ouvrages de psychologie religieuse. Cette publication se présente comme un « essai », « un apport fragmentaire », un ensemble de « remarques » plutôt qu' « un travail sur textes » (7-8). C'est un ouvrage de divulgation qui ne nécessite pas ici l'analyse détaillée des différents problèmes théologiques abordés par l'auteur. Nous ferons une présentation générale de ce livre et en soulignerons certains aspects susceptibles d'en montrer l'intérêt. Nous voudrions essayer soit de comprendre les inquiétudes, soit d'assimiler les apports de l'auteur, dans l'espoir que lui aussi voudra bien, à son tour, tâcher de comprendre les inquiétudes comme les graves réserves de son lecteur.

1. - *Le sujet traité.*

Le propos de l'auteur est de contribuer à la « renaissance de la morale chrétienne » (8) par des expériences et des réflexions d'ordre « clinique ». D'autres y travaillent actuellement à des points de vue divers. Le débat entre psychologues et moralistes en vient à s'irriter et a fini par se transformer en un dialogue de sourds. L'auteur se situe entre les deux camps pour adoucir le choc, mettant au clair les points où la psychologie atteint à l'évidence et où la morale ne peut donc plus prétendre la contredire de manière légitime (9-10).

M. Oraison divise son étude en deux parties.

La première situe la morale par rapport à la notion d'« homme », telle qu'elle nous est proposée par la science moderne et la Révélation du Nouveau Testament: unité psycho-somatique, laquelle, consciente de ne pas avoir atteint sa pleine réalisation, établit des relations intersubjectives avec Dieu et avec autrui (« Comment situer la morale », 23-58). Ayant mal saisi soit la nature dynamique de l'homme, soit les données de la Révélation, les moralistes ont dégénéré et sont tombés dans le légalisme, arrivant de la sorte « à concevoir la 'loi' comme un absolu transcendant, et Dieu comme une sorte de gendarme destiné à la faire appliquer » (65). Pareille aberration trouve son explication dans le pénible héritage accumulé depuis de nombreux siècles, comme dans des facteurs psychologiques (« Ce qu'est devenu la morale », 59-92).

Dans la deuxième partie, l'auteur se propose d'élaborer les fondements d'une morale nouvelle, vraiment chrétienne, qui, fidèle à la Révélation, fasse cas et tire profit des données fournies par la psychologie moderne. « Il y a une convergence fulgurante entre les conclusions d'hygiène mentale et la Révélation du Christ » (98).

* MARC ORAISON, *Une morale pour notre temps*. Paris, Arthème Fayard, 1964, 219 p., 20 cm. (Collection « Le Signe »).

Un changement de méthode est, en premier lieu, indispensable. Au départ l'auteur cite quelques textes capitaux du Nouveau Testament, où l'amour apparaît au centre de la religion et parachève la loi. La loi est maintenue, car elle est « *nécessaire* » (112), mais il faut bien l'entendre pour éviter des confusions. Il importe de distinguer les « niveaux » et leur différente « stabilité ». Il y a la loi naturelle et il y a la loi purement civile, comme, par exemple, le code de la route; dans le secteur strictement religieux il y a la loi morale explicitement révélée et, en outre, les commandements de l'Église, comparables « en quelque sorte » au code de la route (« Changements de méthode. Réflexions sur la loi », 95-128).

La loi commune ne suffit pas. Au moyen d'exemples bien choisis, l'auteur prouve qu'une infinité de facteurs uniques, exclusifs, imprévisibles, interviennent dans l'action concrète. Prétendre que tout le comportement humain puisse être déterminé par des normes est chose absurde (« La vie morale toujours en situation », 129-156). La conscience de ne pas réaliser l'idéal de l'amour avec plénitude intérieure fait éclater le drame: écartement constant entre la conduite et le « possible inaccessible », — « sens du péché », ou mieux, de « responsabilité », qui n'est point transgression de la loi, mais situation de relations intersubjectives désordonnées. Telles qu'elles sont expliquées par la morale et comprises par le peuple chrétien, les notions de péché et de sacrement de pénitence auraient besoin d'être rectifiées (« La morale dramatique », 157-187).

M. Oraison nous donne des aperçus fragmentaires dont le développement suscite l'intérêt et est digne d'attention. Certains sujets que l'on trouve ici résumés (la culpabilité, la peur comme explication de la résistance à toute nouveauté) avaient été déjà traités par M. Oraison dans ses précédents ouvrages. Dans le présent contexte ils acquièrent un nouveau relief et une nouvelle fonction. On ne peut qu'apprécier la finesse avec laquelle sont examinées les situations concrètes en toute leur complexité humaine et religieuse. Prendre note des résultats acquis par la psychologie pourrait, sans doute, aider les moralistes à élargir leur perspectives. Mais il n'en demeure pas moins que les excès manifestes de l'auteur et son style agressif feront obstacle aux résultats partiellement valables que son étude peut offrir.

Personnellement, nous avons goûté surtout la richesse des « situations », présentées et commentées par M. Oraison qui nous les offre non comme des résultats de laboratoire, mais comme des fruits de l'observation de la vie de chaque jour. Tous les chapitres en abondent. Les tendances ou thèmes qui ressortent davantage sont les suivants: 1) le dynamisme de la vie religieuse: l'homme n'est pas un être achevé, mais un mélange de réalisation et de possibilité; la variété des situations requiert de la souplesse individuelle pour savoir en tirer profit, - 2) le caractère subsidiaire de la loi: la loi n'est pas une réalité absolue, mais une première orientation et une aide (« lieu de rencontre ») (64) de la vie proprement religieuse, laquelle est une relation intersubjective avec Dieu soit directement, soit à travers les hommes, 3) la prédominance absolue de l'amour en toutes les manifestations de la vie naturelle et surnaturelle: la responsabilité, tout autant que la pénitence, est une attitude vécue non en face de la loi, mais en face de l'« autre ».

Nous aurions aimé que l'ouvrage restât dans cette ligne. Comme la spiritualité, mais avec plus de densité humaine que celle-ci, la psychologie serait alors venue, à son niveau et pour sa part, enrichir notre théologie morale. Malheureusement, des éléments sont venus s'y ajouter qui ne sont ni théologiques, ni psychologiques. Nous les signalerons ci-dessous.

2. - *L'attitude de l'auteur.*

Le sujet traité et la doctrine exposée sont profondément modifiés par l'attitude de l'auteur qui les conditionne. Il convient donc de mettre celle-ci en relief. Elle n'a pas à être comme devinée entre les lignes, car elle nourrit de nombreuses pages. Voyons concrètement certaines de ses manifestations.

Le livre est nettement polémique. L'auteur a choisi les représentants les plus éloignés de ses convictions personnelles pour pouvoir les tourner en ridicule. Si son propos avait vraiment été de mettre d'accord morale et psychologie, il aurait pu trouver des études monographiques et même certains manuels où une bonne partie déjà de ses inquiétudes ont été assumées. Mais il est à la recherche de ce qui fait choc, et c'est dans ce climat qu'il opère: « Peut-être est-il difficile de faire saisir au lecteur, avec assez d'intensité pour provoquer la réflexion, ce choc fondamental et cette opposition. Le mieux est sans doute d'ouvrir un ouvrage significatif à ce point de vue. Il s'agit d'un manuel de *Théologie morale catholique* » (59-60) « datant du début du siècle » (75). Les références à la morale extraites de ce manuel auront donc cette fonction: convaincre le lecteur, d'une façon palpable, que la morale s'est irrémédiablement éloignée de l'Évangile. On comprend alors pourquoi il sélectionne les textes, d'un côté comme de l'autre, en fonction du but qu'il se propose. Les accusations sont parfois graves: « Pour l'auteur de notre manuel, la Grâce du Christ est tellement inutile, pour que l'homme atteigne sa fin dernière, qu'il n'est même pas question de lui dans l'étude de notre comportement moral et de son sens » (61-62). Attitude d'incompréhension qui recherche les contrastes, les accentue et est d'autant plus étonnante de la part de l'auteur que lui-même montre bien à quelles aberrations et à quel comportement pathologique peut conduire la polémique lorsqu'elle devient violente (11 s., 83-84). Son propos était de se présenter comme médiateur entre psychologues et moralistes afin de leur éviter mutuellement reproches et incompréhension, mais il se place de fait inconditionnellement du côté des psychologues et se clôt ainsi au dialogue.

M. Oraison parle au nom de la science. Il n'a pas d'opinions personnelles: toutes ses affirmations sont placées sous le signe de l'évidence. Le dernier mot est toujours aux psychologues: « Leur expérience est fondée sur la certitude scientifique au sens le plus solide de ce terme en langage médical » (12), — « cruelle lucidité des découvertes psychologiques » (11), — « évidence » (12) « sans échappatoire possible » (45). L'opposition joue entre l'évidence scientifique et le fixisme névrotique des moralistes rationalistes (12). L'auteur sait bien pourtant que beaucoup ne sont pas freudiens, et cela au nom même de la science. Quoi qu'il en soit, M. Oraison sombre en un *dogmatisme* beaucoup plus étroit que

celui des auteurs qu'il critique. Défaut commun et ancien de tous ceux qui attaquent la théologie au nom de la science: « Leur système leur paraît irréfutable et, tout comme les théologiens, ils le confondent avec la vérité. Les uns parlent au nom de l'orthodoxie, les autres au nom de la science, et la science, c'est eux ». ¹

L'opposition de certains moralistes aux évidences de l'auteur est le symptôme d'une grave déformation psychologique. Névrose, régression au comportement de l'enfance (69): « l'attitude 'moraliste légaliste' apparaît comme une véritable défense névrotique devant la vie » (87), — « aveuglement farouche » (73), — « défense farouche, empreinte de panique, violente et fortement rationalisée » (73), — « désespoir » (45), peur surtout (79 s.). Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse de l'attitude moraliste.

Les termes dont l'auteur qualifie les moralistes ou leur façon de penser son fort peu aimables. En outre, généralisant, il commet une évidente injustice. Glanons çà et là: infantiles, ridicules, conduite stupide (12), argutie rabbinique (70), pharisiens, mentalité légaliste, moralité moralisante, moraliste moralisant clérical (86), rationalistes, scolastique ridiculement décadente et dogmatique (10), traditions livresques (57), pélagianisme (207), obstacle parfois insurmontable à la religion (90). « Est-il interdit de penser que ce moralisme légaliste représente une des plus subtiles et des plus authentiques manifestations de ce mystérieux 'esprit du mal' dont l'Écriture nous décrit l'attitude essentielle comme orientée à détourner l'homme de l'écoute de Dieu? » (92).

Tout ce que nous savons sur l'homme est le fruit des découvertes de la science psychologique de ces dernières années. La conviction de l'auteur est tellement absolue qu'elle dégènera en simplisme (98). Quelques exemples: l'anthropologie *moderne* a découvert que « mâter son corps » ne doit pas s'entendre comme destruction de la matière, mais comme correction des tendances qui y sont greffées: « ce n'est justement pas du corps qu'il s'agit, mais de certaines pulsions affectives s'exprimant émotionnellement et somatiquement de manière inséparable » (39); *aujourd'hui* nous savons que « chair » ne désigne pas, en saint Paul, le corps au sens organique (39). « A la lumière du réalisme existentiel qu'introduit la psychologie moderne, les exigences de la morale évangélique vont infiniment — disons plutôt *indéfiniment* — plus loin que celles de la morale 'légaliste' » (158). Or, avouons-le, nombreuses sont les « découvertes » de ce genre, connues depuis des siècles parce qu'on les trouve dans n'importe quel ouvrage de piété ou de spiritualité.

Ici, c'est M. Oraison qui parle bien plus que la psychologie. S'il s'était borné aux données de la science en les faisant suivre d'un bref commentaire, nous nous serions trouvé devant des conclusions sûres et utilisables. Même le plus piètre des moralistes admettra que les cas, soit normaux, soit pathologiques, rapportés par l'auteur, sont réels ou possibles. Mais celui-ci fait en outre de la philosophie et de la théologie, en interprétant, jugeant et condamnant des points qui ne relèvent pas de la science expérimentale. Ce n'est pas la seule psychologie qui élève la voix dans cet ouvrage, mais bien l'auteur qui fait entendre la sienne, en

¹ A. BAUDRILLART, cité par E. HOCEDEZ, *Histoire de la Théologie au XIX^e siècle*, III, Paris, Desclée de Br., 1947, p. 109.

moraliste, au-delà et en marge des données scientifiques. Et il excède parfois à un tel point que les données se réduisent, ou peu s'en faut, à un prétexte dont il se sert pour formuler ses réclamations et lancer ses accusations. Pourquoi un chapitre agréable, intéressant, parfaitement en harmonie avec ce que nous pensons tous, doit-il s'achever en des expressions déplacées et agressives: ces faits prouvent qu'une « révolution » de la morale s'impose, qu'il est nécessaire « de changer radicalement de méthode... » (155-156)? L'auteur se trahit là.

Les moralistes, qui sont-ils?

La tâche de les identifier est délicate, lorsqu'on sait la façon dont ils sont ici traités. Le livre donne ainsi la définition du « moraliste »: « Ce terme est ici à entendre dans le sens, précisément, doctrinaire: affirmation des principes, ignorance de leur inadéquation existentielle, malgré leur justesse indiscutable » (12, note). Voilà la notion, mais ce qui nous intéresserait, ce serait de savoir à qui elle s'applique concrètement.

On ne trouve cité de façon explicite qu'un seul manuel de *Théologie morale catholique* (60) choisi comme exemple ou comme représentant de cette tendance (60, 102). Ni l'auteur, ni l'éditeur n'en sont nommés. Cette morale est ce que « sous couleur de 'morale chrétienne' des livres comme notre manuel répandent », (72) — « 'la morale' à la manière de nos manuels » (98), — cette morale « soi-disant morale catholique », — une « mentalité », une « optique » dont « les structures de pensée (...) n'influencent pas seulement les masses officiellement chrétiennes, mais bien aussi toute la morale laïque, par certaines côtés plus marquée encore » (60), — « la morale dans sa formulation courante » (19), — « les traités de morale légaliste » (193). « (...) La réflexion théologique chrétienne, a-t-elle pu parvenir à se désinsérer aussi totalement de la Révélation évangélique et de la réalité humaine? » (74).

Les moralistes sont des théologiens, des manualistes, des prêtres qui prêchent ces idées; certains théologiens scolastiques qui ont « involontairement quitté » « la véritable tradition de l'Église » (178), des ecclésiastiques cléricaux (45, 87), ceux « qui se construisent en quelque sorte en 'bloc de défense' contre (le) vertige des exigences réelles de la charité », comme « les scribes, docteurs de la Loi et princes des prêtres » de l'Évangile (83). « Je suppose que parmi eux beaucoup ont la foi, prient, espèrent... » (85).

Le contexte montre clairement que l'auteur se réfère, sans spécifier, à l'enseignement ordinaire des représentants de la morale catholique. Il y a plus, il nous semble qu'il se réfère à l'enseignement de l'Église Elle-même: « Voilà où aboutit la 'morale de la loi'. Sans aucun doute, la part enseignante de l'Église visible a, dans ce domaine, une grande responsabilité » (121). Plusieurs fois il fait observer que cette doctrine est opposée à celle du Nouveau Testament; nulle part il n'ajoute qu'elle est opposée au Magistère de l'Église actuelle, mais il paraît dire que l'Église est complice et qu'elle fomenté cette tendance par lui si violemment reprouvée: « L'on reste étonné, sinon scandalisé, que des affirmations aussi directement opposées à la Révélation chrétienne ne soient pas vigoureusement condamnées par l'Église... » (62).

Le cas de Galilée est évoqué dans le même sens (12-13). Non moins clair et insistant est le rapprochement fait par l'auteur soit avec le

Sanhédrin légaliste qui a mis à mort le Christ, soit avec les Apôtres qui « ne cessaient de dire que l'Amour est plus que la 'Loi' » (83, 84). Tout cela est d'autant plus éloquent qu'il y a moins d'un an, M. Oraison se plaignait de la conduite du Saint-Office à son égard.²

3. - *La doctrine.*

Nous avons déjà signalé les apports valables et constructifs de cet ouvrage. Mais de graves problèmes y sont aussi abordés d'une façon insuffisante au point de vue doctrinal.

Tout l'ouvrage est marqué par une confusion initiale: morale-religion. L'auteur joue avec deux notions de *morale*. La morale dont il parle équivaut purement et simplement à la religion, à la vie globale du chrétien et de la vie chrétienne. Mais aux côtés de la « morale », au sens restreint, s'élèvent la dogmatique, et, surtout, la spiritualité. L'auteur semble ignorer cette différence de terminologie, et il s'irrite en se comportant comme si les moralistes n'avaient des éléments essentiels à la religion.

Les reproches de M. Oraison auraient parfois la portée qu'il prétend leur donner si les moralistes soutenaient que leur discipline incluât le message chrétien en sa totalité. Mais ils sont bien les premiers à savoir et à vouloir que le chrétien ne vive pas uniquement d'après le « manuel ». En jugeant la religion et la vie chrétiennes à partir d'un texte de Morale, l'auteur commet une erreur de perspective et une injustice envers ceux dont il déforme la pensée réelle. De fait, cet esprit évangélique de charité dont M. Oraison déplore la perte par le christianisme, est familier à chaque chrétien authentique, grâce aux ouvrages de spiritualité, et il y eut de nombreux saints, canonisés ou non, d'authentiques mystiques, avant que ne fussent connus les résultats de la psychologie au XX^e siècle, ce qui n'implique pas que ces derniers soient négligeables.

L'auteur aurait pu répéter ce que plusieurs ont déjà dit, à savoir, que les manuels de théologie morale devraient mieux connaître et utiliser l'Écriture-Sainte, la dogmatique et la spiritualité, mais il ne devait ni confondre les problèmes ni donner à entendre que l'Église oublie tout ce qui n'est pas marqué dans les ouvrages de morale à l'usage des

² Voir *Le Monde* du 11/6/1964, *Sur les méthodes du Saint-Office*, où M. Oraison fait cet aveu: « Pour ma part, j'ai eu affaire plusieurs fois au Saint-Office ». A la suite de cet article, il reçut un blâme officiel du Secrétariat de l'Épiscopat français et une monition canonique du Saint-Office. Dans le même journal *Le Monde* du 28/7/1964, p. 10, il publie un acte de soumission dont le ton est discutable. Il écrit notamment ceci: « Influencé par les critiques violentes que tant de personnages de ma connaissance — évêques, prêtres ou religieux — font verbalement depuis des années à cette institution sacrée, trompé par l'intervention, cependant sereine de S. E. le cardinal Frings à la deuxième session du concile, j'ai eu l'outrecuidance d'interpréter dans cette optique les quelques événements qui me concernaient. Je me repens amèrement d'avoir, moi, simple prêtre et sans mandat, osé formuler publiquement et par écrit des critiques de cette sorte contre une aussi haute et puissante instance que la Suprême Congrégation du Saint-Office ». M. Oraison termine par une « totale soumission », mais le souffle d'indignation qui traverse d'un bout à l'autre le présent ouvrage est, pensons-nous, conditionné par ces précédents.

étudiants. C'est un peu comme si l'on qualifiait une nation de sous-développée parce que dans les boulangeries on ne vend ni bijoux ni voitures. Les textes dits de morale n'ont nullement la prétention d'avoir le monopole de la conduite chrétienne. Avant de nous déclarer que l'enseignement de la théologie actuelle a oublié l'Évangile, l'auteur aurait dû s'appuyer sur quelque chose de plus sérieux qu'un seul ouvrage, — manuel de théologie morale.

M. Oraison réclame un changement radical. « Anthropologie, science du XX^e siècle » (45): ce trait déjà cité faisait penser à une simple complaisance de métier. Mais les répercussions sur la façon de raisonner sont là et elles sont graves. « La morale est la science du comportement vivant » (55). Mais voilà, la formulation actuelle de la morale remonte bien avant l'apparition de la science psychologique, aux siècles qui ne connaissaient pas l'homme. Aujourd'hui nous le connaissons et de telles formulations deviennent « intolérables » (56), « incompatibles » (59). « La 'verbalisation' de la Parole de Dieu, telle que des siècles en somme rationalistes nous la transmettent, apparaît comme ridiculement et cruellement insuffisante » (54).

L'intoxication spirituelle, conséquence de ces idées, a été découverte par la psychologie: « Et sous couleur de 'morale chrétienne', des livres comme notre manuel répandent et entretiennent un climat délétère et toxique, tant du point de vue psychologique que du point de vue spirituel. Mais la toxicité n'en apparaît que grâce aux découvertes récentes de la psychologie humaine » (72-73). Nous voilà donc obligé « si c'est vrai, à *tout* repenser, à *tout* reprendre » (11, souligné par l'auteur). Notons encore: « (...) entièrement à revoir, « refaire » (57). La psychologie a découvert que le christianisme s'est éloigné de l'Évangile; à elle maintenant de tracer les voies pour y revenir (91).

Les lignes à suivre pour opérer ce changement sont nettement indiquées dans l'ouvrage: après avoir mis de côté toutes les superstructures accumulées par des siècles rationalistes, nous devons reconstruire avec des éléments purs, c'est-à-dire avec les données de la psychologie moderne et les textes du Nouveau Testament qui convergent dans le même sens (32, 56-57, 98). Dans ces pages l'Église apparaît seulement comme ayant besoin d'un renouveau, mais jamais comme pouvant se rénover d'Elle-même.

Le raisonnement pêche à la base. L'expérience et la vraie connaissance de l'homme existaient avant les progrès de la psychologie moderne. Et nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'embrasser la carrière universitaire de psychologie pour pouvoir énoncer les normes qui régissent la conduite de l'homme. Encore moins lorsqu'il s'agit de normes de vie surnaturelle. Le fait que ces lois ne coïncident pas toujours avec les *desiderata* d'une certaine psychologie, n'est pas, comme tel, un symptôme alarmant pour la morale. De même, analogiquement, la raison naturelle ne démontre pas les mystères.

Cela l'auteur le sait (122-128).

Si nous le rappelons, c'est uniquement dans le but de réfréner les excès de ce livre, car nous savons tous que la vie surnaturelle se réalise à travers les facultés naturelles et par une intime compénétration des forces.

La loi constitue, dans cette étude, le grand souci de l'auteur. Il regarde avec médiocre sympathie toute norme concrète, imposée du dehors. La recherche anxieuse de principes au « caractère impératif et inexorable » évoque en lui « Prométhée (...) beaucoup plus que le message de l'Évangile » (56). Dans la législation ecclésiastique il ne trouve pas de sens religieux. C'est la nécessité qui veut que l'on organise la « pratique religieuse », que l'on règle les « manifestations communes » extérieures et cela équivaut « à quelque chose de comparable au Code de la route ». « La *nécessité* de cette organisation est fondamentale », mais « la *manière* dont le rythme commun de l'Église visible est organisé ne saurait être que relative et relative à bien des choses » (118). Seulement dans le contexte qui est le sien on aurait aimé que M. Oraison précisât à qui revient le droit de décider si la forme concrète que la loi revêt en une période déterminée, la nôtre par exemple, est contraignante ou non, et peut être alors librement abandonnée.

Par son souci d'opposer la loi à l'amour, de séparer la loi de son esprit (120), l'auteur a su très bien mettre en évidence les dangers de la loi lorsqu'on la considère comme un point de référence absolu, impersonnel. Mais il ne dit pas un mot sur sa valeur spécifique, notamment comme manifestation de l'amour. La loi chrétienne exprime la façon concrète dont Dieu veut être aimé. Si nous étions tous des saints, livrés aux propres exigences de l'amour de charité, celui-ci suffirait, oui, mais il est de fait nécessaire de connaître et de s'appliquer à pratiquer les différentes vertus qui, sans l'amour, bien entendu, seraient sans valeur. M. Oraison nous dit que l'amour est beaucoup plus exigeant que la loi (156). Cela encore nous le savons tous, et la loi le reconnaît. Il ne s'agit pas de réaliser le plus difficile (par initiative personnelle), mais d'accomplir tout ce que Dieu veut, et de l'accomplir par amour.

L'auteur a pleinement raison: une loi observée à contre-cœur, sans amour de Dieu, est vide de valeur religieuse. Toutefois le remède ne consiste pas à mettre la loi de côté, c'est-à-dire à offenser Dieu, mais à remplir le vide de notre égoïsme par la plénitude de l'amour divin. Il faut obéir par amour et l'amour se témoigne par l'obéissance. M. Oraison n'a guère de prédilection pour les termes mêmes d'« obéir » ni d'« obéissance » (ainsi parle-t-il d'obéissance passive en un sens péjoratif, p. 109). Mais qui pourrait jamais prétendre que le thème de l'obéissance n'est pas foncièrement évangélique?

L'individualisme apparaît en de nombreuses affirmations. L'auteur parle sans cesse de dialogue, mais à sens unique, sans admettre d'interférences. L'attitude de ceux qui se préoccupent de ce que les autres n'observent pas la loi, de ceux qui ont peur de voir « les autres se perdre », est jugée par lui une intromission. Q'on laisse les autres agir comme ils veulent. Il ne faut pas oublier ce principe fondamental « que ce n'est pas l'observance de la Loi qui nous sauve, mais la Grâce ». Le salut est une affaire personnelle entre le Christ et le pécheur (84).

Nous sommes encore en plein subjectivisme lorsque l'auteur affirme sans autre précision que l'on peut transgresser un point grave de la loi sans se sentir coupable. Les relations intersubjectives n'ont pas été tellement affectées par le manquement. Ainsi, dans le cas de l'onanisme

(131-132) ou de l'homosexualité (205). L'homme se sent responsable de ce qu'il fait, mais non coupable; il déplore ce qui s'est passé, mais il n'a pas de quoi se repentir. Dans les exemples cités par l'auteur, il y a toujours quelque chose de vague: il ne dit pas clairement s'il nous les donne comme règles ou bien s'il s'agit de cas pathologiques, mais on demeure sous l'impression qu'en demeure flétrie la valeur universelle de la loi morale.

Il s'ensuit une déformation du sacrement de pénitence. Puisque la religion est une relation intersubjective, et que celle-ci se réalise entre moi et Dieu, le ministre ni l'Église n'ont de sens religieux en ce sacrement. L'auteur estime que l'union étroite qui s'est installée, aux origines de l'Église, entre réconciliation avec l'Église et réconciliation avec Dieu, est due à une pénible confusion entre responsabilité morale et responsabilité juridique (208). Cette façon d'expliquer les choses fait preuve d'un grand manque d'information, car depuis quelques dizaines d'années la théologie du sacrement de pénitence et l'histoire des dogmes font bien ressortir l'union intime qui existe entre ces deux éléments: réconciliation avec l'Église, réconciliation avec Dieu. Il ne s'agit pas ici de l'enseignement d'un manuel, mais de doctrine révélée. L'auteur n'a vu dans l'Église que sa fonction législative. A propos de l'Église, Corps Mystique du Christ, pas un mot.

Il faudrait, dit l'auteur, clarifier les termes suivants: « péché », car il cause du malaise et de la confusion (71, 166), « faute » qui signifie régression à un niveau infantile et fait de Dieu « une sorte d'agent de police transcendant » (168). « Péché » est une notion abstraite qui, appliquée à des situations concrètes, crée des confusions (172). Dire que « l'adultère est un péché », c'est une phrase qui « n'a littéralement aucun sens. L'adultère » est une idée abstraite, et le « péché est une situation concrète entre des sujets existants » (166). Le gros obstacle, selon l'auteur, c'est qu'en parlant de « péché » nous considérons uniquement l'offense envers Dieu, sans tenir compte des situations qui en « sont l'occasion, pour les sujets concrets » (167). Ce qui intéresse M. Oraison c'est le contenu humain; le moraliste cherche, lui, en premier lieu les valeurs religieuses et voit dans le péché le libre « non » de la volonté humaine à son engagement de remise totale à Dieu. Que la matière qui occasionne le refus soit telle ou telle, c'est une autre considération. Lorsque la théologie morale dit que de ne pas aller à la messe le dimanche (en le pouvant) est un péché, elle ne nie pas pour autant que pendant ce temps l'on n'ait vécu une idylle intense ou peint une œuvre d'art; lorsqu'elle dit que celui qui, sans excuse valable, manque à l'abstinence commet un péché grave, elle n'exclut ni n'affirme qu'il ait mangé de bonne viande. Si attirant soit-il pour le pécheur, le péché grave subjectivement coupable sépare de Dieu et de son amitié. C'est ce que la morale se doit de maintenir.

Conclusion.

Il s'agit d'un livre de divulgation qui se propose de fournir des expériences et des réflexions psychologiques utiles au renouvellement de la morale. Dans l'analyse de situations, en elles-mêmes toujours complexes, l'auteur fait preuve de finesse. Nous admettons ses données;

certaines ont une valeur universelle, d'autres sont de simples cas pathologiques, toutes sont utiles à leur niveau.

Mais nous regrettons que ces analyses soient trop peu nombreuses et nous constatons en outre qu'elles ne fournissent pas matière à polémiquer contre la religion telle que la vit aujourd'hui le christianisme en sa forme concrète. L'auteur a voulu faire de la philosophie et de la théologie, à partir de quelques expériences psychologiques, légiférant et généralisant sans données suffisantes. C'est lui qui parle, bien plus que la psychologie.

Les inquiétudes de M. Oraison sont fondées à différents égards. Renouveler la morale est, en un sens, une tâche légitime et même nécessaire. Nombreux sont ceux qu'y travaillent. Mais le ton du livre n'en est pas, pour autant, justifié. L'auteur a eu grand tort de choisir un manuel du début du siècle comme représentant-type de la morale catholique. Sa critique impitoyable est, somme toute, injuste. C'est un livre passionné. Le langage utilisé contre ses adversaires trahit du ressentiment, une « irritation aisément méprisante », comme il le dit lui-même (12).

Il a choisi comme point de départ la psychologie naturelle, et, malgré ses bonnes intentions, son point d'arrivée est encore une sorte bien large de morale naturelle et non la morale révélée du Nouveau Testament en son intégrité. Les textes de l'Évangile et de saint Paul sont sélectionnés et interprétés selon des critères psychologiques.

Pour conclure, nous trouvons dans ce livre de Marc Oraison des observations très fines, beaucoup de passion, des erreurs graves. Le théologien le jugera faux et faible quant à la doctrine; le lecteur non passionné l'estimera par trop amer et dépourvu de véritable humour.

Fr. FEDERICO RUIZ DE S. J., O. C. D.